

AVIS PUBLIC



CONSULTATION ÉCRITE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT CONCERNANT LE ZONAGE

7100, avenue de Montpensier

-lot numéro 1 114 173 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, zone H-408, afin d'autoriser pour le bâtiment situé au 7100, avenue de Montpensier, une allée d'accès d'une largeur de 6 mètres, alors que le règlement RCA 40 exige qu'une allée d'accès pour une habitation unifamiliale isolée ait une largeur maximale de 5 mètres.

Suite à l'avis de consultation écrite ci-haut mentionnée publié sur le [site internet d'Anjou ce 12 août 2021](#), avis est donné par les présentes que, conformément à l'article [145.6](#) de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q. c. A-19.1), le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure lors de la **séance du 5 octobre 2021 à 19h.**

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 10 septembre 2021.

Nataliya Horokhovska
Secrétaire d'arrondissement par intérim